Ces soignants qui se font vacciner pour éviter les sanctions

Article rédigé par Europe 1, le 14 septembre 2021

Source [Europe 1] À partir de mercredi, les soignants devront avoir reçu leurs injections contre le Covid-19 s'ils veulent conserver leur emploi. Une obligation minimale qui contraint les récalcitrants à franchir à contrecœur la porte des centres de vaccination, comme à Marseille, où s'est rendue Europe 1.

Le compte à rebours est lancé : mercredi, le personnel hospitalier devra être <u>vacciné contre le Covid-19</u>, alors que des sanctions sont prévues pour les réfractaires. Interdiction d'exercer, suspension de salaire... Beaucoup se résignent donc à l'approche de la date butoir, comme à l'hôpital de la Timone, à Marseille. Ces derniers jours, le centre de vaccination local accueille des blouses blanches qui se présentent bien souvent sous la contrainte.

"On est obligé de faire du social et de les rassurer, de sécher leurs larmes, de les garder parfois pendant une demi-heure", constate l'infirmière, Shahima. "On se rend compte que les soignants qui viennent là sont les plus réticents. Il y a des infirmières qui sont en pleurs. Les hommes, c'est plutôt de la colère, généralement. Ils se sentent forcés, humiliés, comme des petits enfants qu'on doit tirer par la main et à qui on doit dire ce qu'il faut faire."

À La Timone, nombreux sont ceux, à l'image de Cécile, à se décider en toute dernière minute. "J'ai essayé d'attendre le dernier moment, mais je n'ai pas le choix parce que ça ne fait pas longtemps que je suis ici et que je ne peux pas me permettre de perdre mon travail pour un vaccin", concède-elle. "C'est ça qui est un peu compliqué : on se sent obligé de faire quelque chose qu'on n'a pas envie de faire."

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici